

Conseil Municipal

Le lundi 1^{er} février 2016, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. AUDIOT Francis, BERGERAULT Éric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice

Absente excusée: Mme CHARPENTIER Céline.

Absent excusé ayant délégué pouvoir : M. ASSADET Alain, ayant délégué pouvoir à MME RAIMBAULT Martine.

Secrétaire de séance : M. KOENIG Jean-Marc.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

OUVERTURE DE LA PECHE A L'ETANG COMMUNAL ET TARIF DES CARTES DE PECHE : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de majorer les tarifs de vente des cartes de pêche comme suit à compter du samedi 12 mars :

→ Carte annuelle : **30,00 €** ; carte journalière : **5,80 €**

L'ouverture de la pêche à l'étang communal sera prévue le samedi 12 mars 2016 et la fermeture le samedi 29 octobre 2016

AVENANT CONVENTION POUR ASSISTANCE TECHNIQUE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : le Maire indique au Conseil Municipal qu'un projet d'avenant à la convention d'assistance technique départementale en matière d'assainissement collectif avec le Département du Cher a été proposé en vue de modifier certains articles de ladite convention comme suit : * la réalisation d'une visite analyse en substitution du bilan sur les stations de moins de 200 EH qui n'est plus obligatoire ; * l'aide à la rédaction d'un cahier de vie pour les stations de moins de 2 000 EH (document obligatoire en substitution du manuel d'auto-surveillance). Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer les documents utiles.

TRANSPORTS SCOLAIRES : le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a rencontré dernièrement les représentants du Service des Transports du Conseil Départemental du Cher, suite à la réception d'une demande de participation financière trop élevée. A l'issue de cette entrevue, une nouvelle demande de participation sera adressée à la Commune pour les frais de transports scolaires des enfants du primaire après 16 h 00 les jours de classe et les mercredis midi.

INFORMATION SUR UN PROJET D'EOLIENNES : le Conseil Municipal est informé qu'une étude de faisabilité pour l'édification d'éoliennes en limite nord de la commune par le bureau d'études SOLATERRA, pourrait être menée. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et la poursuite de cette étude.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Commission Animations - communication : une réunion d'échange avec les associations a eu lieu le 19 janvier pour faire un point sur les avantages actuels dont bénéficient ces associations (prêt de salle, photocopies, mise à disposition de matériel voire de personnel etc...). Une participation à la location du Centre d'Accueil pourrait être demandée et cette question sera abordée lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal. Le Trail en Terres Vives se déroulera le 28 mai prochain. 3 circuits enfants et 3 circuits adultes seront proposés.

Commission voirie et bâtiments communaux : les travaux route des Aix se poursuivent. Une réunion de chantier aura lieu le mardi 2 février à 14 h 30.

Enfance Jeunesse : la fréquentation du Centre de Loisirs de Saint Martin d'Auxigny est en hausse et les enfants de Menetou-Salon y sont nombreux. Le Centre de loisirs de cet été ouvrira ses portes du 7 au 29 juillet prochains avec la même directrice que les années précédentes. Le renouvellement du contrat enfance-jeunesse avec la CAF du Cher sera signé mardi 2 février.

ATELIERS MUNICIPAUX : le Maire indique qu'il a rencontré les agents communaux du service technique et qu'ensemble ils ont défini les besoins en matière de locaux et aires diverses qui seront construits pour former les futurs ateliers municipaux. Des idées et des souhaits ont donc été proposés et une esquisse est présentée au Conseil Municipal qui approuve ce projet. Des caves seront prévues pour le dépôt d'agrégats divers. Des crédits seront ouverts au prochain budget communal 2016 pour ces travaux.

RESTAURATION SCOLAIRE DURANT LES TRAVAUX : durant les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire et de l'Accueil périscolaire, les repas des enfants pourraient être pris dans la salle du caveau du Centre d'Accueil avec un service de portage de repas. Une estimation financière est avancée. Une solution sera trouvée avant le lancement de ces travaux.

OPERATION PLANTONS LE DECOR : le Maire indique à l'assemblée qu'il a rencontré un représentant du Syndicat Mixte du Pays de Bourges dans le cadre de l'opération « Plantons le décor », engagée pour les diverses plantations de haies et arbres divers au terrain du Prieuré. Un nouveau dossier sera présenté avant le mois de juillet pour de nouveaux projets de plantation. Les enfants des classes de CP/CE1 seront associés aux plantations.

INFORMATIONS C.C.T.V. : le Conseil Municipal est informé que la Communauté de Communes en Terres Vives participera au déploiement de la fibre optique dans les communes du territoire. Une réunion d'information sera organisée pour tous les élus municipaux le mardi 25 février entre 18 et 19 h 00 à Saint Martin d'Auxigny. L'état d'avancement du projet de la « ressourcerie » qui sera construite sur l'actuel aire de dépôt de déchets verts est donné à l'assemblée avec un avant-projet établi par le C.A.U.E. du Cher. La question de la location ou de la vente du terrain ou sera édifié ce bâtiment reste posée. De plus amples renseignements seront demandés pour la location de la parcelle sur laquelle sera édifié le bâtiment, solution étant privilégiée par l'assemblée, avec un bail à construction.

La Communauté de Communes en Terres Vives va acquérir un broyeur de végétaux qui pourra servir à chaque commune du territoire. Un agent municipal et élu référents par commune seront formés ainsi qu'un élu pour la bonne utilisation de ce matériel.

INFORMATIONS DIVERSES : Un adjoint fait part au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de prévoir un plan de sauvegarde communal et qu'il travaille actuellement sur ce projet.

La Préfecture du Cher a mis en place des stages gratuits de formation de secourisme à l'attention de tous. Des renseignements complémentaires et inscriptions sont à saisir sur le site de la Préfecture : rubrique « Les gestes qui sauvent ».

Le Conseil Municipal accepte de solliciter des demandes de subventions à l'Etat, à la CAF du Cher pour les travaux de construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire.

CRITERES D'EVALUATION DES AGENTS LORS DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL : Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des modalités de préparation et d'exécution de l'entretien professionnel de chaque agent communal décide de fixer les critères suivants pour chacun des 4 thèmes :

- **les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs** :
 - implication dans le travail
 - fiabilité et qualité du travail effectué
- **les compétences professionnelles et techniques** :
 - autonomie
 - réactivité
- **les qualités relationnelles** :
 - travail en équipe
 - respect des valeurs du service public
- **la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur** :
 - prendre des décisions
 - faire circuler les informations nécessaires à l'efficacité de l'équipe et des individus